

CAMP DE JOUR
LE TSUNAMI

GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR

LAURIER-STATION



ÉTÉ 2026

LES NAUFRAGÉS DE L'ÎLE DÉSERTE



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Camp de jour Le Tsunami
Municipalité de Laurier-Station

SCANNEZ-MOI



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Notre équipe et l'été selon nos standards	4
Arrivée et départ des enfants et le matériel requis.....	5
Dîner et collations, allergies.....	6
Santé et sécurité.....	7
Informations essentielles relatives à votre enfant et piscine	8
Le soleil et la pluie, sac à dos et objets perdus	9
Procédures disciplinaires	10
Semaines et horaire.....	11
Formulaires.....	12
Chandails.....	13
Activités et sorties.....	14 -15
Communications.....	16
Un mot aux parents et pour nous joindre	17



INTRODUCTION

L'été approche à grands pas, ainsi que le début du Camp de jour. Notre équipe est motivée à faire passer un bel été à vos enfants. Il sera rempli d'activités variées, de chansons, de grands jeux ainsi que d'activités spéciales et plus encore!



Pour être éligible au Camp de jour, votre enfant doit avoir complété au minimum une maternelle 4 ans ou avoir 4 ans au 30 septembre 2026. Nous acceptons les enfants jusqu'à 11 ans au 30 septembre 2026.

Les informations publiées ici peuvent encore être sujettes à des modifications d'ici l'ouverture du Camp de jour. Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Un courriel vous sera envoyé d'ici juin pour vous expliquer les procédures pour le Camp de jour. Tous les documents seront mis en ligne sur le site Internet de la Municipalité.

Pour toutes questions relatives au Camp de jour, veuillez communiquer avec la coordonnatrice à campdejour@laurierstation.ca ou avec le services des loisirs par courriel au loisirs@laurierstation.ca ou en téléphonant au Complexe Récréatif au 418-728-2725 poste 1

CLUB ADOS



Le Club ado fonctionnera à 5 jours par semaine. Les activités et les sorties auxquelles les jeunes participeront seront adaptées à leur âge. De plus, les jeunes seront initiés à l'animation en dirigeant et en organisant quelques activités pour les groupes du Camp de jour Le Tsunami. Les semaines d'ouverture du Club Ados sont les mêmes que celles du Camp de jour.

Les places sont limitées. Pour être éligible au Club ado, votre enfant doit avoir entre 11 ans et 13 ans au 30 septembre 2026.

NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe est présente tout au long de l'été pour que votre enfant profite d'activités stimulantes et sécuritaires.

Nos animateurs du camp de jour sont responsables du bon déroulement des animations et des activités quotidiennes.

Nos animateurs se feront un plaisir de répondre à vos questions, leurs priorités demeurent la supervision et l'encadrement du groupe à leur charge.

Nos animateurs sont épaulés par une coordonnatrice présente sur le site.



Notre équipe a suivie La Formation SAVEUR qui est un programme structuré pour former et développer les compétences des animateurs de camps et de loisirs.



Concernant les questions relatives au fonctionnement ou les questions ne nécessitant pas la présence immédiate de l'animateur, nous vous invitons à contacter la coordonnatrice.

L'ÉTÉ SELON NOS STANDARDS

Les priorités du Service des loisirs, en ce qui concerne le camp de jour, sont de garantir la sécurité des enfants, de mettre en œuvre des activités stimulantes pour ces derniers et de former des animateurs dynamiques et efficaces.

Toutefois le succès du camp et les attentes de notre équipe reposent sur d'autres éléments essentiels. En effet, la direction du Service des loisirs s'attend à ce que le personnel du camp adopte des comportements sains envers les enfants.

En revanche, ces exigences sont, bien entendu, les mêmes envers les enfants.

Ainsi, nous nous attendons à ce que tous adoptent un langage approprié, fassent preuve de politesse et démontrent de la bonne humeur durant leur présence au camp.

Le respect des consignes et l'entrain à prendre part aux activités sont nécessaires à l'atteinte du plaisir quotidien.

En collectivité, le respect entre les enfants et l'inclusion de tous seront des prémisses intransigeantes, aucun geste de violence ou d'intimidation ne sera toléré.

Une hiérarchie des conséquences à appliquer suite à un écart de conduite est mise en place. Celle-ci allant du simple avertissement jusqu'au renvoi du camp de jour. Elle se trouve à la fin de ce document, tout comme le code de vie du Camp de jour.

La collaboration des parents dans l'application de ces exigences s'avère indispensable!

ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

Nous comptons sur votre collaboration pour respecter les heures d'arrivée et de départ des enfants. Si votre enfant arrive en retard, vous devez nous contacter afin de connaître l'endroit où aller le porter. Même chose si vous désirez le récupérer plus tôt.

Lors de votre arrivée au service de garde,

Enfant âgé entre 5 à 7 ans,
vous devez aller le reconduire au petit parc, près du Complexe Récréatif.

Enfant âgé entre 8 à 13 ans,
vous devez aller le reconduire au Pavillon Desjardins, près du Complexe Récréatif.

En cas de pluie,
le service de garde aura lieu dans le gymnase à l'intérieur du Complexe Récréatif.

Lors du service de garde, en fin de journée, vous irez récupérer votre enfant au petit parc, près du Complexe Récréatif.

Nous vous demandons de vous présenter auprès de l'animateur lorsque vous venez chercher votre enfant afin qu'il vous identifie.

* Une pénalité de 10\$ par tranche de 15 minutes de retard vous sera facturée après l'heure du service de garde.

Pour les enfants qui arrivent et repartent seuls, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'ils se rendent bien au camp de jour. Il y aura un service de brigadier offert cet été au coin des rues Beaudry et St-Joseph. Les heures de ce service sont de 8h45 à 9h00 et de 16h00 à 16h15.

LE MATÉRIEL REQUIS

Pour faciliter le bon déroulement des activités, nous demandons à tous les enfants d'apporter chaque jour le matériel suivant :

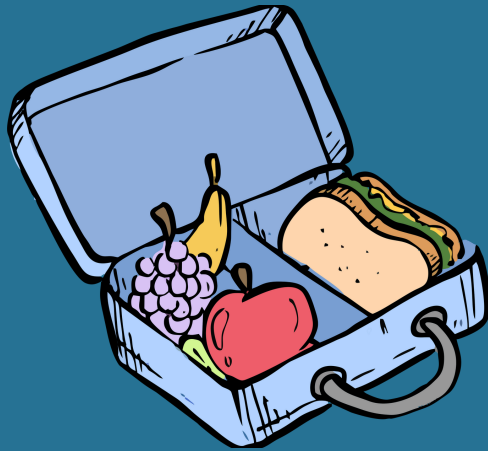
- Bouteille d'eau (réutilisable de préférence)
- Maillot de bain et serviette de plage
- Élastique à cheveux pour la baignade
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire



Espadrilles ou souliers permettant les activités sportives,
une boîte à lunch comprenant un dîner et deux collations,
bottes de pluie et imperméable (en cas de mauvais temps) et linge de rechange.

Veuillez identifier tous les vêtements et objets personnels de votre enfant.
Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou endommagés.

Aucun objet personnel ou objet de valeur n'est autorisé.
(gommes, jouets, appareils électroniques, etc.)



DÎNER ET COLLATIONS

Les enfants qui dînent au camp de jour doivent apporter un lunch froid de préférence ainsi que deux collations. La collation de l'avant-midi doit être des fruits, légumes, produits laitiers, muffins ou produits céréaliers de préférence. **Les boîtes à lunch et les contenants doivent être identifiés.** Les enfants auront accès à des micro-ondes, mais les repas froids sont recommandés. Les boîtes à lunch resteront à l'extérieur, donc veuillez prévoir de mettre une glace.

Nous vous recommandons de préparer des repas nourrissants et équilibrés, ainsi que des collations soutenantes. Une journée d'activités extérieures demande beaucoup d'énergie. Nous avons nouvellement une polithèque des saines habitudes de vie que vous pouvez aller lire sur la page Internet de la municipalité de Laurier-Station.

ALLERGIES

Il est très important de nous aviser, peu importe la gravité de l'allergie. Si votre enfant possède un auto-injecteur, nous vous demandons de le sensibiliser sur l'importance de respecter les consignes afin de nous aider à assurer sa sécurité de façon adéquate.

Sachez que nous respectons rigoureusement les ratios exigés d'animateurs certifiés en RCR sur le site du camp de jour.

Vous devez fournir un médicament en bon état et identifié au nom de l'enfant. L'animateur aura le médicament de l'enfant avec lui en tout temps, sur le camp de jour ou lors des sorties. L'auto-injecteur sera conservé dans le sac à dos de l'animateur.



Les repas et collations ne doivent en aucun cas contenir des traces de noix ou d'arachides, des kiwis, des pacanes, des crevettes ou fruits de mer et des œufs.

Les enfants ne peuvent partager ou échanger de la nourriture. Certains enfants sont sujets à des allergies sévères. Ils doivent avoir une dose d'épinéphrine auto-injectable (Épipen). Si des enfants sont allergiques à d'autres aliments, ceux-ci seront également interdits et vous en serez avisé.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Il est important que le camp de jour demeure un endroit sécuritaire et agréable pour tous. Notre équipe d'animation interviendra sans préavis auprès d'un enfant dans le cas où :

- Il met sa sécurité ou celle des autres en danger.
- Manque de respect envers les autres ou le matériel utilisé.
- Ne respecte pas les consignes de l'animateur.
- Coup, bataille, langage vulgaire ou intimidation.



Les gestes d'intimidation et de violence ne sont pas tolérés. Dans le but d'offrir aux jeunes un environnement sain, sécuritaire et de plaisir, nous vous demandons de nous informer si votre enfant vous mentionne qu'il vit des situations difficiles au camp de jour ou s'il est ou a été victime d'intimidation dans d'autres sphères.



IMPORTANT



Selon la gravité de l'accident, les services d'urgence 911 peuvent être contactés avant toute autre personne. Les frais d'ambulance sont sous la responsabilité des parents, le cas échéant.

ACCIDENT MINEUR

En cas de blessure légère, les animateurs et la coordonnatrice prodigueront les premiers soins sur place. Un suivi sera fait aux parents et un rapport d'accident sera également rempli.

ACCIDENT MAJEUR

Advenant un accident plus grave, la coordonnatrice tentera de joindre les personnes à contacter aux numéros indiqués dans le questionnaire santé de l'enfant. Vous devez veiller à ce que ces numéros soient à jour. Si aucune de ces personnes n'est disponible, la coordonnatrice du camp de jour prend les décisions nécessaires pour faire traiter l'enfant.

MÉDICAMENTS

Si votre enfant doit prendre des médicaments, cela doit être indiqué à son dossier et nous devons en être avisés. **Aucun médicament ne peut être pris sans l'autorisation écrite des parents, incluant ceux en vente libre.**



S'il est indiqué au dossier de votre enfant qu'il prend des médicaments, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation. Les médicaments doivent être dans leur contenant original, avec identification et posologie.

JE RESTE À LA MAISON SI...

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison pour la période nécessaire à son rétablissement. N'oubliez pas de nous aviser de son absence par courriel ou téléphone. De plus, si votre enfant a l'une des maladies suivantes, il est obligatoire de nous en aviser et de le garder à la maison. Nous suivrons la procédure recommandée par le CISSS selon le cas.

(Rougeole, coqueluche, tuberculose, impétigo, méningite, oreillon, poux, 5ème maladie, gale, hépatite, varicelle.)

INFORMATIONS ESSENTIELLES RELATIVES À VOTRE ENFANT

Lors de l'inscription de votre enfant, il est tout à son avantage que nous soyons informés de sa situation de santé.

Qu'il s'agisse de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, de trouble oppositionnel, d'impulsivité, d'un trouble de comportements, de dyspraxie, de dysphasie, d'épilepsie, du syndrome de Gilles La Tourette, de trouble envahissant du développement, de trouble du spectre autistique ou de toute autre situation nécessitant une façon d'animer différente, merci de nous en faire part, votre collaboration sera grandement appréciée.

Bien que nous ayons l'aide d'une éducatrice spécialisée en formation ainsi que la volonté d'adapter notre animation afin que tous passent un bel été, nous offrons un service destiné à un groupe et non un accompagnement individualisé.

Merci de votre compréhension!

PISCINE

L'horaire de piscine sera la suivante pour cet été :

Lundi

14h00 à 14h50 (5-6 ans et 7 ans et 8 ans)

15h00 à 15h50 (9 ans et 10-11 ans et Club Ados)

Mercredi

14h00 à 14h50 (5-6 ans et 7 ans et 8 ans)

15h00 à 15h50 (9 ans et 10-11 ans et Club Ados)

Vendredi

14h00 à 14h50 (5-6 ans et 7 ans et 8 ans)

15h00 à 15h50 (9 ans, 10-11 ans et Club Ados)



Nous vous demandons de remplir le [formulaire Éval'eau](#) afin d'assurer la sécurité aquatique des enfants fréquentant le camp de jour. Ce formulaire se trouve sur le site internet de la Municipalité de Laurier-Station à la page Camp de jour dans la section Loisirs et culture/ Culture et vie collective. **Si nous n'avons pas ce formulaire rempli de votre part ou si l'enfant échoue le test, il devra porter une flottaison (VFI) en tout temps lors des moments de piscine.**

LE SOLEIL ET LA PLUIE



Les enfants seront à l'extérieur le plus possible.
Vous devez donc les habiller en fonction de la météo.

À titre d'exemple :

- Vêtements légers, casquette ou chapeau et maillot de bain par temps chaud et ensoleillé.
- Veste chaude, bas et souliers fermés par temps froid.
- Imperméable, bottes de pluie et vêtements de rechange pour les journées pluvieuses.

La météo est très variable au Québec et nous devons en tenir compte. Les enfants doivent porter des vêtements confortables, dans lesquels ils sont à l'aise de bouger, de faire du sport et qu'ils n'ont pas peur de salir.

Nous privilégions le port d'espadrilles ou de sandales de sport, aucune sandales de type « gougoune » ne sera acceptées au camp de jour.

SAC À DOS

Vérifiez régulièrement le contenu du sac à dos de votre enfant. Il est important que chaque jour, le sac de votre enfant contienne les articles suivants : bouteille d'eau, crème solaire, chapeau ou casquette, maillot de bain, serviette de plage, boîte à lunch et vêtements de rechange.



TOUS LES ARTICLES DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENFANT. VÉRIFIEZ LE SAC À DOS POUR VOUS ASSURER QU'IL EST COMPLET. IL EST RECOMMANDÉ DE LAISSER DES VÊTEMENTS DE RECHANGE DANS LE SAC DE VOTRE ENFANT.



OBJETS PERDUS

Chaque année nous accumulons une multitude d'objets et de vêtements perdus. Pour restreindre ce nombre, nous vous demandons d'inscrire le nom de votre enfant sur leurs objets et vêtements (maillot de bain, serviette, crème solaire, bouteille d'eau, boîte à lunch, sac, etc.). Un bac d'objets perdus sera installé dans la Salle polyvalente du Complexe Récréatif de Laurier-Station.

PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Lorsqu'un enfant ne suit pas les règles établies et connues et qu'il a déjà eu trois avertissements par l'animateur, les conséquences suivantes s'appliquent :

- 1 - L'animateur règle le problème au niveau de son groupe. Ex. retrait temporaire du jeu, changement de place, discussion avec l'enfant.
- 2 - Rencontre de l'enfant par l'éducatrice spécialisée. Mise en place d'un système de gestion ou d'un contrat.
- 3 - L'enfant est retiré de son groupe et rencontre de l'enfant par la coordonnatrice.
- 4 - Suspension de l'enfant quelques jours (sans remboursement).
- 5 - Suspension de l'enfant une semaine (sans remboursement).
- 6 - Expulsion du camp de jour (sans remboursement).

Lorsqu'un enfant obtient 1 billet rouge ou 2 billet jaunes, l'étape numéro 2 sera appliquée si elle ne l'est pas déjà.

Dès que la procédure numéro 1 est employée, un rapport de comportement est rempli et la coordonnatrice est avertie pour qu'un billet jaune ou rouge soit rempli.

Billet jaune : Manquement au code de vie du Camp de jour.

Billet rouge : Manquement relatif à la violence (physique ou verbale).

Les billets de comportement doivent toujours être signés par les parents et retournés au Camp de jour par la suite.

Il n'est pas toujours nécessaire de donner 3 avertissements avant que la prochaine conséquence soit appliquée. Des gestes graves entraînent des conséquences immédiates.



- Bagarre
- Violence physique
- Vulgarité envers un ou plusieurs enfants
- Intimidation
- Non-respect d'un animateur
- Mise en péril de la sécurité des autres
- Vandalisme du matériel ou des locaux

SEMAINES

Semaine 1	25 juin et 26 juin
Semaine 2	29 juin au 3 juillet *Fermé le 1er juillet*
Semaine 3	6 au 10 juillet
Semaine 4	13 au 17 juillet
Semaine 5	20 au 24 juillet
Semaine 6	27 au 31 juillet
Semaine 7	3 au 7 août
Semaine 8	10 au 14 août

HORAIRE

Camp de jour

Lundi au vendredi
9h00 à 16h00

Service de garde

6h30 à 9h00

16h00 à 17h45

** Le service de garde sur l'heure du dîner est compris, peu importe le forfait choisi.

Club Ados

Lundi au vendredi
9h00 à 16h00





CODE DE VIE

ÉTÉ 2026

CAMP DE JOUR LE TSUNAMI

LAURIER-STATION

I le respect des autres, le personnel une gradation. Il est important de cesser un comportement inadéquat et à chaque les parents seront interpellés situation, l'enfant est intervenant s'il

Le parent devra remplir un formulaire par enfant

À lire avec votre enfant avant le début du camp.

Fondé sur la mission du camp de jour Le Tsunami, le code de vie a pour objectif que chaque enfant se développe de façon harmonieuse. Ces règles s'adressent à tous les parents et enfants inscrits au programme Camp de jour ainsi qu'aux membres du personnel.

RESPECT DE SOI

- 1) Je m'engage à porter des vêtements appropriés et adaptés aux activités.
- 2) Je m'engage à porter un équipement de protection approprié par mesure de sécurité, lorsque requis. Par exemple, le vest de flottaison ou le port du casque à vélo.
- 3) Je m'engage à apporter des collations et des repas sains et sans traces de noix ou d'arachides.
- 4) Je m'engage à manger ma collation au moment désigné par mon animatrice ou animateur.

RESPECT DES AUTRES

- 1) Je m'engage à faire preuve de politesse et de respect envers les autres, en gestes et en paroles.
- 2) Je m'engage à respecter les consignes pour le bon fonctionnement des activités.
- 3) Je m'engage à respecter les biens des autres et ceux mis à ma disposition.
- 4) Je m'engage à ranger le matériel utilisé en tout temps (matériel, déchets, sacs, boîtes à lunch, etc.)
- 5) Je m'engage à avoir une attitude positive lors des activités du camp de jour.
- 6) Je m'engage à gagner humblement et à perdre dignement.
- 7) Je m'engage à demeurer en tout temps en présence de mon groupe et de mon animatrice ou animateur (autant lors des déplacements que des activités).
- 8) Je m'engage à m'exprimer calmement et je recherche des solutions bienveillantes.

Les entrainement des conséquences ation sera évaluée individuellement et selon votre avis ou plusieurs journaux d'écrit au préalable. De plus, si nous res parentale nous pourrions vous immédiatement.

fréquemment nos sites d'activités, il se ent différents.



CHANDAIL

Le chandail est inclus dans le prix du Camp de jour et du Club Ados.

Un lien pour répondre à un sondage vous sera envoyé par courriel ou utilisez le code QR ci-joint afin que vous choisissiez la grandeur de chandail dont votre enfant aura besoin.



CHARTRE DE GRANDEUR

Enfant

	XSmall	Small	Médium	Large	XLarge
Équivalence (grandeur enfant)	4	6-8	10-12	14-16	18-20

Adulte

Small

Médium

Large



SCANNEZ-MOI



ACTIVITÉS ET SORTIES

CAMP DE JOUR

*Les dates ainsi que les sorties sont sujettes à des changements.

SEMAINES	DATE DE L'ACTIVITÉ OU SORTIE	ACTIVITÉS OU SORTIES
1	25 Juin	Food Truck Aile Camino
2	2 Juillet	Initiation au skateboard
3	9 Juillet	Parcours RX1 Junior
4	16 Juillet	Animation Katag
5	22-23 Juillet	Canon à mousse
6	30 Juillet	Soirée Glow in the dark + Salvatoré
7	6 août	Mont Radar
8	14 août	Jeux gonflables + Kermesse



ACTIVITÉS ET SORTIES

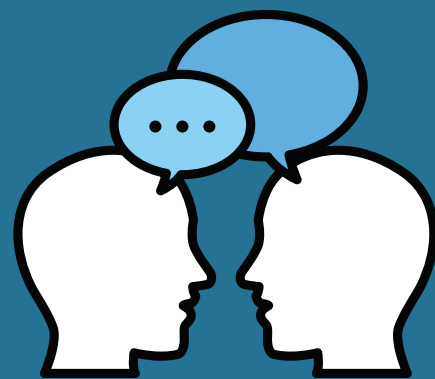
**C
L
U
B

A
D
O
S**

*Les dates ainsi que les sorties sont sujettes à des changements.

SEMAINES	DATE DE L'ACTIVITÉ OU SORTIE	ACTIVITÉS OU SORTIES
1	25 Juin	Food Truck Aile Camino
2	2 Juillet	Initiation au skateboard
3	9 Juillet	Parcours RX1 Junior
	9 Juillet	Nuit vidéo + Salvatoré
4	14 Juillet	Salle de quilles de Sainte-Croix
	16 Juillet	Animation Katag
5	22-23 Juillet	Canon à mousse
6	30 Juillet	Soirée Glow in the dark + Salvatoré
7	4 Août	Fromagerie Victoria
	6 Août	Mont Radar
8	11 Août	Karting, lasertag et mini-putt
	14 Août	Jeux gonflables + Kermesse

COMMUNICATIONS



Le journal hebdomadaire

Celui-ci a été implanté en 2020 et il demeure un outil indispensable à la coordination de notre Camp de jour. Nous sommes heureux d'offrir une grande variété d'activités, mais votre collaboration est importante.

L'information nécessaire pour la semaine se trouvera dans celui-ci qui sera disponible chaque jeudi, pour la semaine suivante.

Des copies papier seront disponibles, mais nous privilégions que vous utilisiez la version électronique qui sera mise en ligne sur le groupe Facebook du Camp de jour Le Tsunami.

Assurez-vous que nos courriels se rendent bien à la bonne adresse (à partir de notre logiciel SportPlus) et qu'ils ne se retrouvent pas dans vos indésirables.

Page Facebook et groupe Facebook du Camp de jour

Assurez-vous de suivre la page Facebook du Camp de jour ainsi que de rejoindre le groupe Facebook afin d'avoir des rappels concernant les différentes activités. Nous y publierons des photos de certaines activités spéciales, prendre note que seuls les enfants dont nous avons reçu préalablement l'autorisation (dans la fiche santé) se retrouveront sur les photos.



UN MOT AUX PARENTS

Bonjour chers parents,

Je voulais prendre un petit moment pour vous dire à quel point l'équipe du camp de jour est enthousiaste à l'idée de passer l'été avec vos enfants! Nous avons très hâte de les rencontrer, de partager plein d'activités amusantes avec eux et de créer de beaux souvenirs tout au long de la saison.

Nous allons avoir beaucoup de plaisir ensemble dans un environnement sécuritaire, dynamique et rempli de belles expériences.

Au plaisir de commencer cette belle aventure avec vos enfants!

L'équipe du camp de jour Le Tsunami

POUR NOUS JOINDRE

TÉLÉPHONE

418.728.2725 poste 6

COURRIEL

campdejour@laurierstation.ca

FACEBOOK

Groupe exclusif pour les parents:

<https://www.facebook.com/groups/letsunami2026/>

Scannez-moi



CAMP DE JOUR
COMMUNAUTAIRE
CONFORME

2026